



## Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

**6358<sup>e</sup>** séance

Mardi 13 juillet 2010, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

|                     |   |                          |
|---------------------|---|--------------------------|
| <i>Présidente :</i> | M <sup>me</sup> Ogwu .....                              | (Nigéria)                |
| <i>Membres :</i>    | Autriche .....  | M <sup>me</sup> Kyrle    |
|                     | Bosnie-Herzégovine .....                                | M. Barbalić              |
|                     | Brésil .....  | M <sup>me</sup> Viotti   |
|                     | Chine .....   | M. Yan Tao               |
|                     | États-Unis d'Amérique .....                             | M <sup>me</sup> Anderson |
|                     | Fédération de Russie .....                              | M. Dolgov                |
|                     | France .....  | M. Araud                 |
|                     | Gabon .....   | M. Issoze-Ngondet        |
|                     | Japon .....   | M. Takasu                |
|                     | Liban .....   | M. Assaf                 |
|                     | Mexique .....   | M. Heller                |
|                     | Ouganda .....   | M. Mugoya                |
|                     | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ... | M. Quarrey               |
|                     | Turquie .....   | M. Söylemez              |

### Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2010/324)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

10-44727 (F)



Merci de recycler 

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

### **Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest**

#### **Rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2010/324)**

**La Présidente** (parle en anglais) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, M. Said Djinnit.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Djinnit à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2010/324, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Said Djinnit, à qui je donne maintenant la parole.

**M. Djinnit** (parle en anglais) : J'ai l'honneur et le privilège de présenter au Conseil de sécurité le rapport du Secrétaire général (S/2010/324) sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) et de lui faire un exposé sur la situation générale en matière de paix et de stabilité dans la sous-région au cours des six derniers mois. Il me plaît tout particulièrement que la présente séance se tienne sous les auspices du Nigéria, pays qui assume en ce moment la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Lorsque j'ai fait un exposé au Conseil il y a six mois (voir S/PV.6256), l'Afrique de l'Ouest présentait un tableau contrasté où se mêlaient évolutions positives et tendances moins encourageantes, ce qui laissait

planer des doutes légitimes sur les perspectives de consolidation de la paix et de la stabilité dans la région. De fait, une élection présidentielle était attendue au Togo dans un climat de profonde inquiétude et de tension généralisée. Une crise constitutionnelle sévissait au Niger avec peu de chances de parvenir à une solution consensuelle. La situation en Guinée se détériorait, tandis que des problèmes existants ou nouveaux tels que l'insécurité alimentaire, le trafic de stupéfiants et les activités criminelles, y compris les actes terroristes, perturbaient la vie d'une grande partie de la population dans la sous-région.

Depuis lors, l'Afrique de l'Ouest a accompli des progrès considérables en matière de prévention des crises et de consolidation de la paix malgré des difficultés redoutables et des problèmes persistants. Au cours des six derniers mois, la reprise de l'économie mondiale est venue appuyer la croissance économique en Afrique de l'Ouest. Cependant, cette croissance ne s'est pas encore traduite par des programmes efficaces et viables de lutte contre la pauvreté et les perspectives de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) restent faibles. En outre, la crise alimentaire actuelle touche des millions de personnes dans le Sahel, en particulier au Niger, où plus de 7 millions de personnes – soit environ 60 % de la population du pays – sont menacées par la famine et subissent une grave crise alimentaire, nutritionnelle et pastorale.

Sur le plan politique, la tenue d'élections pacifiques au Togo puis la formation d'un nouveau gouvernement avec la participation d'une partie de l'opposition, de même que la fidélité des autorités nigériennes au programme de transition, qui doit s'achever en mars 2011, sont des signes de progrès encourageants.

Au cours de la période considérée, des efforts importants ont été déployés pour régler la crise en Guinée, où le processus visant à rétablir l'ordre constitutionnel a progressé. Malgré les nombreux problèmes rencontrés, le premier tour de l'élection présidentielle s'est déroulé dans un climat pacifique le 27 juin. Je suis fier de l'action concertée des différentes entités des Nations Unies dans le cadre de l'appui au processus de transition guinéen, notamment l'aide financière du Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le lancement de la réforme du secteur de la sécurité. Maintenant que le pays se prépare pour le second tour de l'élection présidentielle, l'ONU doit

continuer à fournir un appui indispensable pour mener à bien le processus électoral sans heurt et de manière pacifique et, plus important encore, l'Organisation doit élaborer un cadre permettant d'assurer la viabilité de la gouvernance démocratique et de promouvoir le développement au-delà des élections.

Il va sans dire qu'une gouvernance démocratique stable et pacifique en Guinée aura une incidence importante sur la stabilité régionale, en particulier en vue de consolider la paix durement acquise en Sierra Leone et au Libéria et d'intensifier les efforts pour régler la crise qui sévit actuellement en Guinée-Bissau. Je saisis cette occasion pour féliciter le Groupe de contact international pour la Guinée de sa précieuse contribution au processus de transition, et je félicite en particulier les membres du Conseil pour le rôle essentiel qu'ils ont joué au sein du Groupe.

Le Bureau a également mis l'accent sur les questions transversales et transfrontières clefs qui ont une incidence sur la paix et la stabilité dans la sous-région. À cet égard, l'UNOWA a créé un réseau régional de spécialistes pour aider les pays de l'Afrique de l'Ouest à mettre en œuvre la réforme du secteur de la sécurité. Ce réseau a jusqu'à présent aidé la CEDEAO à élaborer son cadre régional pour la réforme du secteur de la sécurité et a contribué à la préparation du processus d'évaluation de la réforme du secteur de la sécurité en Guinée. Ces mesures ne sont qu'un début et doivent être renforcées pour répondre aux besoins croissants de la sous-région dans ce domaine. Cela est d'autant plus important en raison des liens qui existent entre la réforme du secteur de la sécurité, la gouvernance démocratique et la lutte contre le trafic des stupéfiants, autre domaine prioritaire dans lequel le Bureau collabore étroitement avec la CEDEAO et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

La récente saisie de deux tonnes de cocaïne en Gambie, avec l'aide du Royaume-Uni, et l'arrestation aux États-Unis de suspects qui prévoyaient d'introduire clandestinement quatre tonnes de cocaïne en Europe et en Amérique du Nord via le Libéria montrent la détermination croissante des États d'Afrique de l'Ouest à lutter contre le fléau du trafic de drogue et le caractère indispensable de la coopération internationale. Ces évolutions sont en fait extrêmement encourageantes compte tenu de l'évolution constante des méthodes du trafic des stupéfiants et des connexions potentielles avec d'autres activités criminelles organisées, notamment les actes de

terrorisme, en particulier dans la bande du Sahel et au-delà.

Le Bureau a poursuivi ses efforts pour promouvoir le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et de la stabilité dans la sous-région, conformément à la résolution 1325 (2000) et à toutes les résolutions suivantes. En Guinée, l'UNOWA a notamment fait participer des associations de femmes et responsables féminines au processus de transition, y compris à l'organisation pacifique de l'élection.

Je vais terminer en faisant quatre observations. Premièrement, les récents progrès dans la consolidation de la paix et de la stabilité en Afrique de l'Ouest mettent en évidence le rôle que joue l'UNOWA en tant qu'outil régional efficace dont dispose l'ONU aux fins de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix.

Deuxièmement, ces progrès ont été possibles d'abord et surtout grâce à la détermination et à l'esprit de sacrifice des peuples de la région et de leurs dirigeants. Ils ont également été efficacement appuyés grâce à la collaboration excellente que l'UNOWA a mise en place avec la CEDEAO, organisation régionale chef de file, et l'Union africaine, ce qui, en Guinée, a permis de stimuler une action concertée de la communauté internationale pour contribuer à faire avancer le processus de transition.

Troisièmement, l'expérience récente dans la sous-région a montré que les possibilités de prévenir les crises et d'instaurer une paix durable sont plus réelles que jamais. En effet, à mon avis, l'aide internationale et les programmes de renforcement des capacités, tels l'appui à la réforme du secteur de la sécurité, l'assistance électorale, la promotion de droits de l'homme et la coopération en matière de lutte contre le trafic de drogue et la criminalité organisée, pourraient s'avérer des points de départ très utiles pour prévenir les conflits.

Quatrièmement, en dépit de progrès considérables en matière de consolidation de la paix, l'Afrique de l'Ouest se trouve toujours à la croisée des chemins, en raison de la persistance des causes profondes à l'origine des conflits dans la région, comme les inégalités sociales, les tensions ethniques et les problèmes de gouvernance, qui risquent de compromettre les progrès accomplis. Par conséquent, l'appui constant de la communauté internationale, y compris l'ONU, est indispensable pour maintenir la dynamique de paix et de stabilité dans la sous-région.

Pour terminer, je voudrais remercier les membres du Conseil de leur engagement continu en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest et des efforts qu'ils déploient inlassablement pour s'attaquer aux défis auxquels la sous-région est confrontée.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Djinnit de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 10 h 25.*